

Société Anonyme
ANDRÉ CITROËN

Capital : 4 milliards 270 millions de francs

117 à 167, Quai de Javel

PARIS (XV^{ème})

Paris, le 19 juillet 1951

CIRCULAIRE
à MM. les CONCESSIONNAIRES
N° 3.155

PEINTURES PUBLICITAIRES

A l'occasion des beaux jours et de l'intensification du tourisme, certains Concessionnaires ou Agents peuvent être amenés à faire repeindre soit des façades, soit des pignons de leurs établissements, soit des emplacements de signalisation à l'entrée ou à la sortie de la ville.

Nous pensons vous être utiles en vous signalant que ces panneaux, pour avoir leur plus grande efficacité en ce qui concerne notre Marque, devraient de préférence être peints aux couleurs traditionnelles CITROËN, que nous vous rappelons ci-dessous :

- a) - pour les lettres ou signes de la marque (CITROËN, Traction-avant, chevron, etc...)

se rapprocher le plus possible des bleus suivants :

- bleu outremer N° 1801 CTN de chez LEFRANC
- bleu 3615 de Nitrolac
- bleu D 70389 de Duco

- b) - pour les fonds

se rapprocher le plus possible des jaunes suivants :

- jaune bouton d'or N° 1802 CTN de chez LEFRANC
- jaune 3616 de Nitrolac
- jaune or D 70391 de Duco

- c) - pour les caractères de signalisation (à 100 mètres d'ici, telle adresse, première à droite, flèches, etc...)

se rapprocher le plus possible des rouges suivants :

- rouge vermillon N° 1804 CTN de chez LEFRANC
- rouge vermillon 50 de Nitrolac
- rouge vermillon D 1288 de Duco